

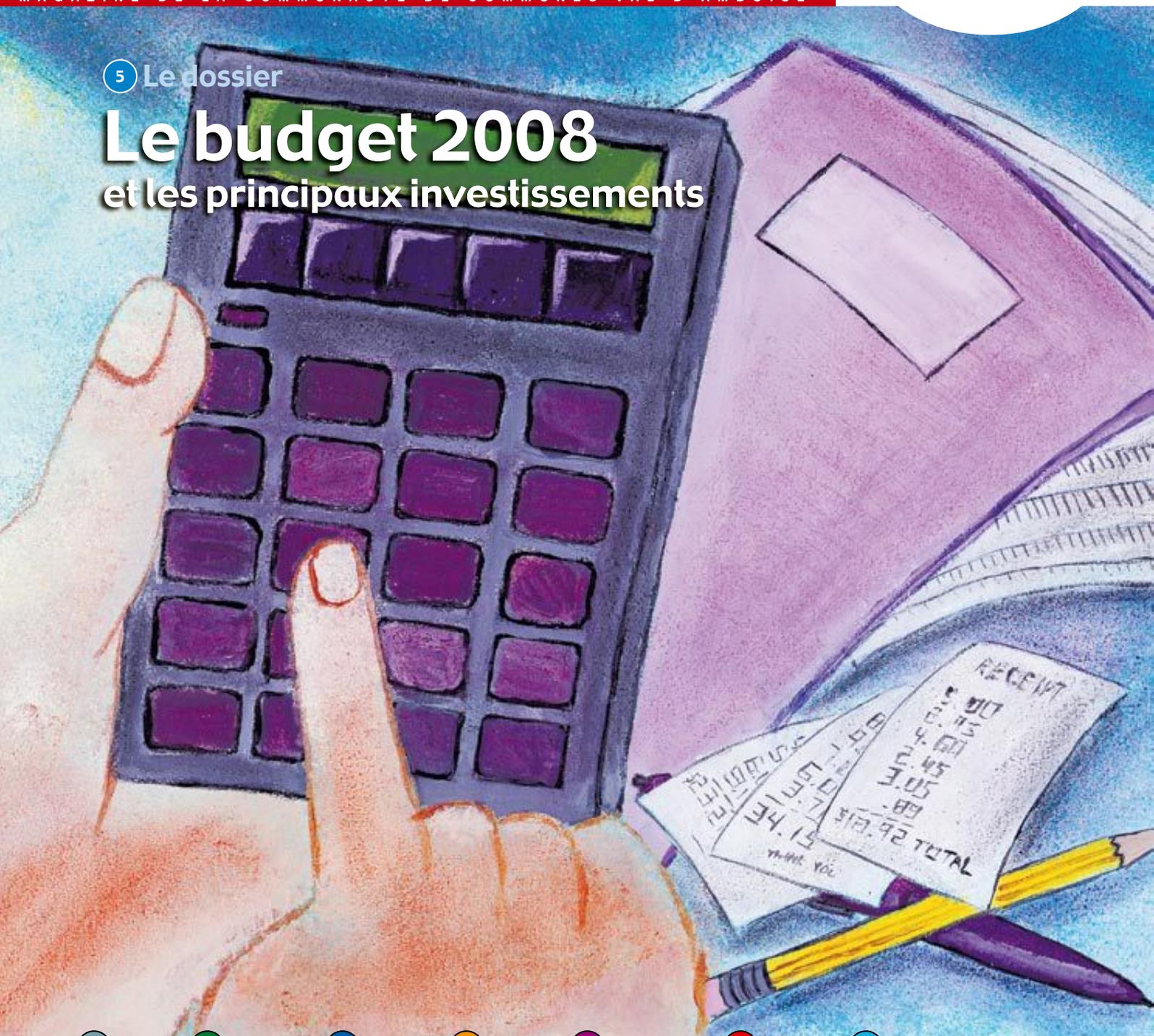
# Val d'Amboise info

PRINTEMPS 2008 - NUMERO 17

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE

5 Le dossier

## Le budget 2008 et les principaux investissements



- 2 **Edito**
- 3 **L'actu en revue**  
Apeva : premier bilan et perspectives
- 8 **Conseils communautaires**  
Réunion du 20 décembre 2007  
Réunion du 31 janvier 2008
- 11 **Travaux**  
Des archéologues à La Boitardière  
Les Bouts d'Chou lavent... plus "vert"
- 12 **A découvrir**  
La classe d'orchestre fait ses gammes  
Des kilomètres de mémoire en bobines!
- 14 **Une page d'histoire**  
Mère Jacob, née à Neuillé-le-Lierre
- 16 **Les rendez-vous**

# Remerciements à Pierre Bordier

Monsieur le Président,

Vous avez choisi de mettre un terme à vos longues responsabilités électives au sein de votre commune de Nazelles-Négron, mais aussi au service de l'intercommunalité, d'abord dans le cadre du District urbain d'Amboise, puis de la Communauté de communes Val d'Amboise dont vous assurez la présidence depuis sa création, le 1<sup>er</sup> janvier 2002.

Nous ne dresserons pas le bilan exhaustif des actions conduites sous votre impulsion depuis bientôt sept années, mais garderons en mémoire votre détermination à doter la collectivité des moyens lui permettant d'assurer le développement économique de son territoire, source d'emplois et de richesses. La création de la Zac Saint Maurice, à Nazelles-Négron, et l'acquisition de plus de 90 hectares sur le site de la Boitardière, à Amboise, Chargé et Saint-Règle, témoignent de cette volonté qui vous animait et dont nous vous remercions.

Une autre de vos préoccupations a été de faire en sorte que les petites communes rurales de Val d'Amboise trouvent dans l'intercommunalité une aide pour résoudre, notamment, leurs problèmes d'assainissement et assurer le maintien du commerce de proximité.

La prise de compétence "Foyer des jeunes travailleurs", l'élaboration d'un Programme local de l'habitat en concertation avec la Communauté de communes des Deux Rives et le

travail conduit pour permettre aux familles de disposer de modes de garde appropriés pour leurs jeunes enfants, démontrent aussi votre souci de doter ce territoire de capacités d'accueil en logements répondant aux besoins présents et futurs, comme de développer des services indispensables pour nos concitoyens, toutes générations confondues.

Nous n'oublierons pas non plus le travail effectué pour la collecte des déchets et la mise en place du tri sélectif, dans lequel votre implication fut grande...

Bien entendu, tout ne fut pas parfait dans cette mandature. La fusion entre Val d'Amboise et les Deux Rives reste à réaliser et l'examen d'une possible prise de compétence "piscine" par la Communauté de communes est toujours en cours. Mais la concertation se poursuit et l'examen objectif, réaliste et constructif de ces dossiers permettra, à n'en pas douter, aux nouveaux élus de s'engager en toute connaissance de cause, avec sens des responsabilités et de l'intérêt général.

Monsieur le Président, nous rendons hommage à votre courage, comme à votre constante et ardente implication à faire en sorte que la Communauté de communes Val d'Amboise affirme son identité, joue pleinement son rôle dans l'exercice de ses compétences, et prépare résolument son avenir.

Claude Courgeau,  
pour les élus délégués au conseil communautaire.

## Val d'Amboise info n°17 Printemps 2008

Magazine trimestriel d'informations édité par le service communication de la **communauté de communes Val d'Amboise**

### Communauté de communes Val d'Amboise

Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine

**Adresse postale :** BP 308  
37403 Amboise Cedex

**Bureaux :** 9 bis rue d'Amboise  
37530 Nazelles-Négron  
Tél : 0 247 234 744 - Fax : 0 247 234 750  
Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

**Directeur de la publication :** Claude Courgeau  
**Rédactrice en chef :** Sandra Lagedamon  
**Conception / mise en pages :** Projectil  
**Rédaction :** Sandra Lagedamon, Marie Delory  
Remerciements à Jean-Pierre Schubert et aux services de Val d'Amboise pour leur contribution.

**Comité de lecture :** Chantal Alexandre, Alain Fougeron, Pierre Bordier, Colette Bourreau, Claude Courgeau

**Photos :** service communication de Val d'Amboise, Musée du Compagnonnage  
**Illustrations/Infographie :** Projectil, Image Ideas

**Impression :** Numeri'scann 37

**Distribution :** Médiapost (Amboise, Noizay), communes

**Tirage :** 11 200 exemplaires  
**ISSN :** 1953-0765

## Services et structures de Val d'Amboise [www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr)



**VAL D'AMBOISE**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Services de la communauté de communes

9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron  
Accueil du public : du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

### Accueil

#### Secrétariat général

#### Services techniques (assainissement, travaux, déchets)

#### Service développement économique et tourisme

#### Service communication

#### Service comptabilité

#### Service du personnel

#### Secrétariat petite enfance

Tél : 0 247 234 744

Fax : 0 247 234 750

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr

### Multi accueil "Les Bouts d'Chou"

10 allée de Malétrenne à Amboise

Tél : 0 247 234 724

Accueil du public : du lundi au jeudi de  
7h15 à 18h30. Le vendredi de 7h15 à  
18h00.

Permanences inscriptions : lundi et  
jeudi de 14h30 à 18h00.

Courriel : creche.ccva@cc-valdamboise.fr

### Relais assistantes maternelles

Antenne nord, 15 rue de Perreux à  
Nazelles-Négron

Tél : 0 247 570 419

Courriel : valdamboise@cc-valdamboise.fr  
Le relais vous accueille de préférence

sur rendez-vous :

Le lundi de 12h à 17h.

Les mardi, jeudi et vendredi de  
9h00 à 17h00.

Il est possible de prendre rendez-vous  
entre 12h et 14h, après 17h, et d'être  
reçu à l'antenne d'Amboise (fermée  
pour quelques mois en raison du congé  
de son animatrice).

## Vu cet hiver

**Le 11 décembre**, le Préfet d'Indre-et-Loire a inauguré l'extension Est du parc d'activités La Boitardière. Après la cérémonie officielle, qui a réuni le conseil communautaire, les partenaires investis dans le projet (Etat, Conseil régional, Conseil général), les représentants des chambres consulaires et des chefs d'entreprises, des circuits de visites d'entreprises, telles Besin International (devenu Prejis), Mecachrome, Ainelec et Atemip, étaient proposés.



**Le 13 décembre**, la Communauté de communes, l'Association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine et le bailleur social Nouveau Logis Centre Limousin ont signé les conventions relatives au transfert de propriété et à l'occupation du foyer de jeunes travailleurs d'Amboise, au 14 allée de Malétrenne. L'association pour l'habitat des jeunes peut désormais poursuivre dans un climat serein son action pour le logement et l'insertion des jeunes actifs.



**Le 14 décembre**, Val d'Amboise a remis leurs "Visas Bureautic Centre" aux deux cents habitants ayant pris part à cette formation gratuite en juin 2007. Financées par la région Centre et un fonds européen, mises en place localement par la communauté de communes en 2006 et 2007 et assurées par l'organisme de formation Cefim, les deux sessions "Internet" et "Bureautic" ont permis à près de 450 personnes de se familiariser avec les nouvelles technologies.



**Le 28 janvier**, les membres de l'office de tourisme et des élus ont été conviés par Amboise Croisières à faire une courte promenade sur l'Ambacia. Conduit par un technicien de la société Cavaignac Nautic 37 qui a achevé sa construction, le bateau a manœuvré pendant une trentaine de minutes en amont du pont d'Amboise. Amarré au pied du château d'Amboise, offrant 80 places environ, l'Ambacia devrait embarquer ses premiers passagers aux vacances d'avril. Il remontera la Loire jusqu'à Mosnes.



## Apeva : premier bilan et perspectives

**Créée en février 2007, l'aide aux petites entreprises de Val d'Amboise souffle sa première bougie. En quelques mois, quarante-six entreprises locales ont pris contact avec le service développement économique.**

"Parmi ces entreprises, explique Marie-Line Deslandes, responsable du service, il y a des projets qui ont été abandonnés, et d'autres qui ne remplissaient pas les critères d'éligibilité ; il y a également des projets longs à monter dont l'examen a été reporté à 2008. Ces comptes faits, on arrive à onze dossiers présentés au comité de pilotage en 2007." Ce dernier, composé d'élus communautaires, de techniciens et d'élus des chambres consulaires, s'est réuni à quatre reprises depuis le printemps 2007. Il a donné un avis favorable à dix dossiers qui ont été présentés et

approuvés lors des conseils communautaires. Val d'Amboise a ainsi alloué dix subventions Apeva - cinq pour le développement et cinq pour la création d'entreprises - pour un montant global de 40 842 €. Le montant d'investissement total des projets portés par ces dix entreprises s'élève à 666 600 €. Leur réalisation devrait s'accompagner de la création de treize emplois.

### Accompagner les micro projets

Après une année d'expérience, l'Apeva est appelée à évoluer. "Cinq porteurs de projets

qui nous ont contactés en 2007 n'ont pu en bénéficier car le montant de leur investissement était inférieur à 5 000 euros, poursuit Marie-Line Deslandes. Pour répondre à un réel besoin des porteurs de micro projets, il est envisagé de faire évoluer le règlement." A suivre en 2008...

### En chiffres

#### ● Contacts par commune :

Amboise	34
Pocé-sur-Cisse	5
Nazelles-Négron	4
Neuillé-le-Lierre	2
Chargé	1

#### ● Entreprises bénéficiaires :

Amboise Croisières	7 500 €
Atelier Coiffure	1 345 €
Atelier Dibon	2 672 €
Viennoiserie Luigi	6 000 €
Axcial Sport	1 960 €
Caresmel carrelage	1 023 €
Rivoal assainissement	6 000 €
Mercier maçonnerie	2 342 €
Vie ta Forme	6 000 €
La Réserve	6 000 €

#### ● Une initiative reconnue

L'Apeva a été repérée par le comité de présélection de la 5<sup>ème</sup> édition des "Initiatives de l'économie" et va y concourir. Organisé en partenariat avec le Sénat, le Ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur, l'Agence pour la création d'entreprise, l'ANPE et les chambres de commerce et de métiers, cette opération récompense les actions des structures (publiques ou privées) en faveur du développement économique.

### Contact :

Val d'Amboise  
Service développement économique  
Tél : 02 47 23 47 44



## Deux premiers lauréats en 2008

**Le garage "Automobiles de la Pagode"** (anciennement "Relais des Châteaux"), repris en novembre 2007 par Jonathan et Julie Bastard, se voit allouer une subvention de 7 500 € pour l'achat d'une cabine de peinture répondant aux normes environnementales entrées en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

**Le restaurant "La Médina"**, géré par Jamal Azzaoui depuis 2003, bénéficiera d'une subvention de 6 000 € pour l'amélioration de ses locaux et de l'accueil de sa clientèle : déplacement de la cuisine au fond de l'établissement, rénovation de la salle de restauration et création d'un mange-debout à la place de la cuisine actuelle.



# Le budget 2008

## et les principaux investissements

Voté le 31 janvier dernier, le budget 2008 est un budget de transition qui permettra de poursuivre les opérations d'aménagement pluriannuelles lancées au cours du précédent mandat, d'achever les opérations décidées et d'intégrer la nouvelle compétence "Foyer des jeunes travailleurs".

Compte tenu du renouvellement des instances dirigeantes et des délais légaux préalables à toute nouvelle prise de compétence, l'éventualité du transfert de nouvelles charges à la collectivité n'a pas été anticipée. Il reviendra aux conseillers communautaires élus en mars 2008, en connaissance des dossiers, de prendre d'éventuelles décisions budgétaires modificatives.

### Les ressources de la communauté

de communes sont de deux ordres : une part provient des dotations de l'Etat, de la Région, du Département et de la CAF (22,9 % des recettes) et du produit de la taxe professionnelle (52 %). L'autre part (22,9 %) est constituée par le produit des services rendus par la collectivité (assainissement, collecte et traitement des ordures ménagères et accueil des enfants en crèche).

Le budget 2008 a été élaboré dans l'hypothèse d'une progression nulle des dotations des partenaires institutionnels et des produits des services. Le même "scénario" a été retenu pour le produit de

la taxe professionnelle, les bases de TP n'étant pas connues alors.

Le contexte national incite en effet à la réserve : le désengagement de l'Etat se poursuit, laissant à la charge des collectivités des missions qu'il assurait jusqu'à présent. C'est le cas, par exemple, de l'instruction des permis de construire qui incombe désormais aux communes. La hausse du prix du pétrole ne sera pas sans conséquence sur le coût de la collecte et du transfert des ordures ménagères, très sensible au prix de cette matière première. Enfin, la hausse du coût de la construction (+ 5,05 %) aura de probables répercussions sur les marchés à venir.

## Le budget général

**En hausse de 1,03 %, il s'élève à 15 950 000 € (hors parcs et locaux d'activités). Il couvre les dépenses de fonctionnement de la collectivité et son programme d'investissements. Il intègre 6 100 000 € de produit de taxe professionnelle dont 5 209 300 € sont reversés aux communes et 427 000 € au Département. Le budget net de Val d'Amboise est donc de 10 313 700 €.**

Pour l'année 2008, le programme d'investissements est de 3 150 000 € qui seront consacrés à la réfection des voiries communautaires, à la signalisation et la création de nouvelles voies dans les parcs d'activité, et à la réalisation du multi accueil nord et des nouveaux locaux de l'office de tourisme. Le budget d'investissement est largement financé par des recettes propres à la communauté, avec un recours à l'emprunt limité à 11,3 %.

**Les recettes de Val d'Amboise sont pour leur plus grande part issues de la taxe professionnelle unique (TPU). Son taux, de 11,5 %, inchangé depuis 2003, sera maintenu en 2008.**

En 2003, les bases de la TPU (47 158 000 €) ont assuré un revenu de 5 423 000 € à la collectivité.

En 2004, les bases de la TPU (44 864 000 €), en forte baisse, ont assuré un revenu de 5 159 000 €.

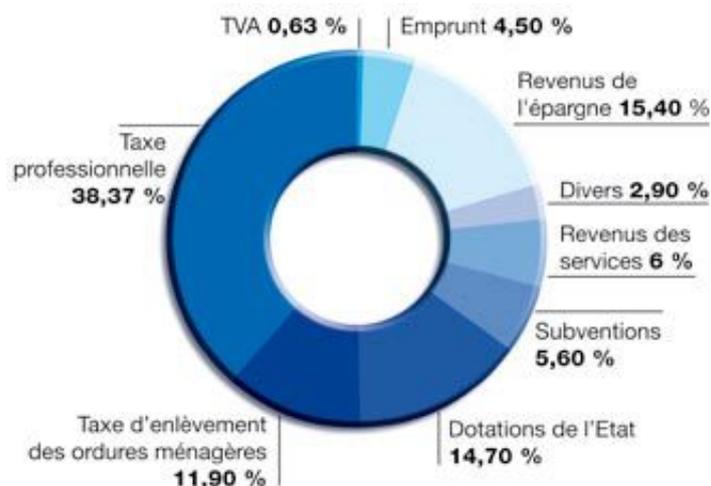
En 2005, les bases de la TPU (49 076 000 €) ont assuré un revenu de 5 643 000 €.

En 2006, les bases de la TPU (50 526 000 €) ont assuré un revenu de 5 810 000 €.

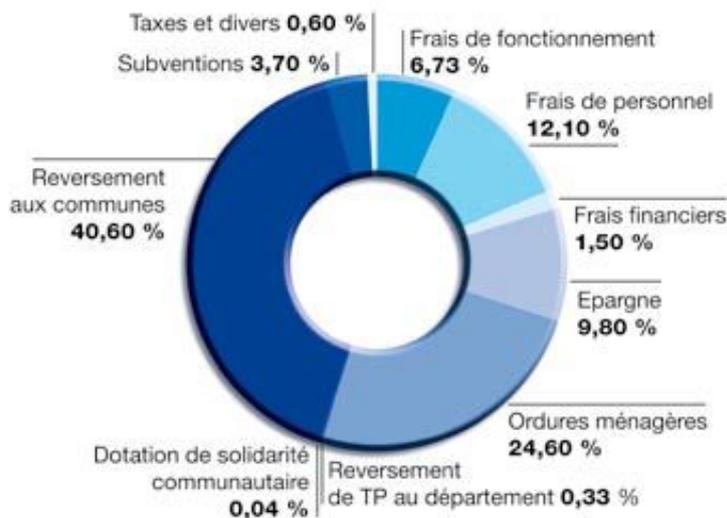
Pour l'année 2007, les bases prévisionnelles sont de 53 041 000 €, en hausse de 5%, confirmant le dynamisme économique du territoire.

Pour 2008, si l'on se fonde sur les résultats des plus grandes entreprises du secteur, qui représentent 80 à 85 % des bases totales, une nouvelle progression est attendue. La collectivité a néanmoins choisi de retenir l'hypothèse d'un maintien des bases au niveau de 2007 dans l'élaboration de son budget.

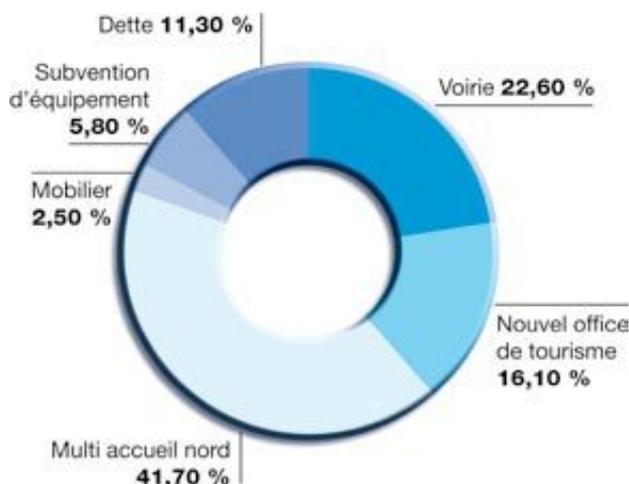
### Recettes



### Dépenses de fonctionnement



### Dépenses d'investissement



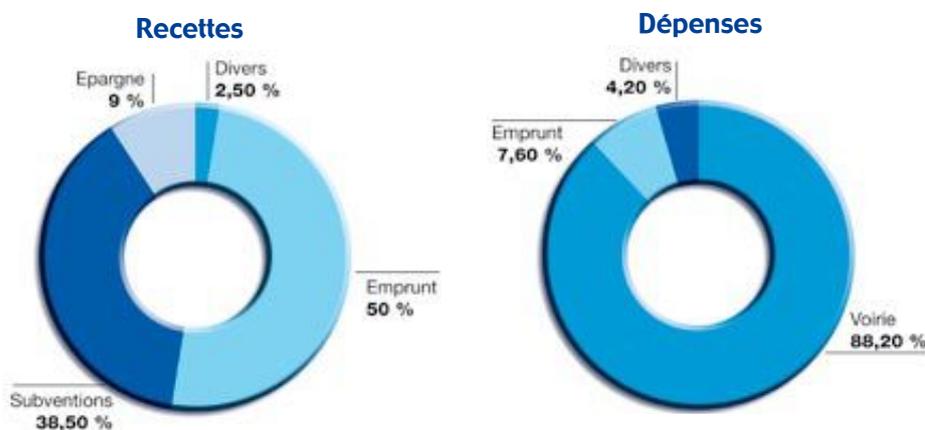
## Le budget d'aménagement des sites d'activités : 4 391 527 €

A la Boitardière Est, les espaces disponibles à la vente sont commercialisés à plus de 70 %. Une nouvelle tranche de viabilisation est donc programmée, pour un montant de 300 000 €. Elle permettra de proposer à la vente 40 000 m<sup>2</sup> supplémentaires et sera réalisée sans recours à l'emprunt.

Une réserve de 400 000 € est par ailleurs inscrite en vue de la possible extension du chemin du Roi, au sud du site.

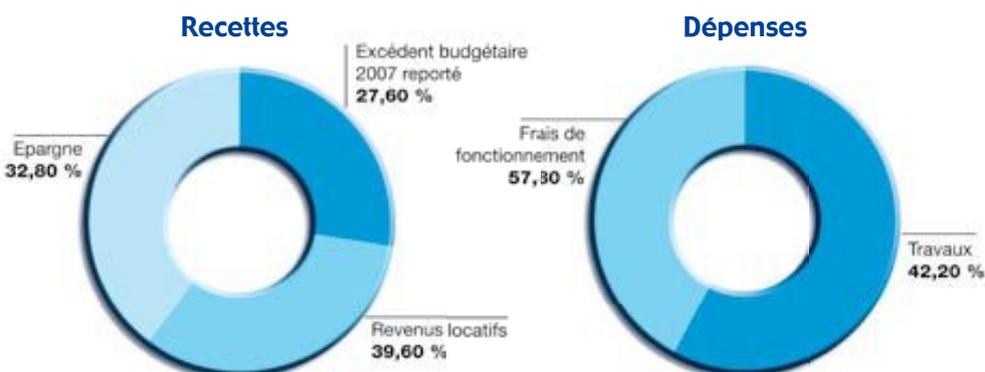
Les frais liés aux emprunts contractés pour les acquisitions foncières (90 hectares) sont couverts par les ventes et les réservations de terrains.

Pour l'aménagement de Saint-Maurice, les travaux de voirie et les acquisitions foncières ont été financés aux deux tiers en 2007. Une enveloppe de 780 000 € est inscrite en 2008. Des études seront lancées pour préciser le devenir de la fonderie Mabilie. L'aménagement du carrefour du chemin des Sables avec la RD 952 est également prévu au budget.



## Le budget d'aménagement des locaux d'activités : 308 000 €

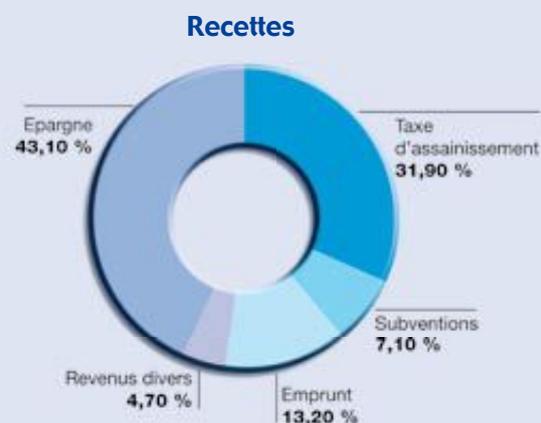
Ce budget est financé par les revenus issus de la location des locaux d'activités, l'épargne et un report de l'excédent budgétaire 2007. Il n'est pas fait recours à l'emprunt cette année. Une enveloppe prévisionnelle de 160 000 € est prévue pour le financement de travaux d'amélioration des locaux.



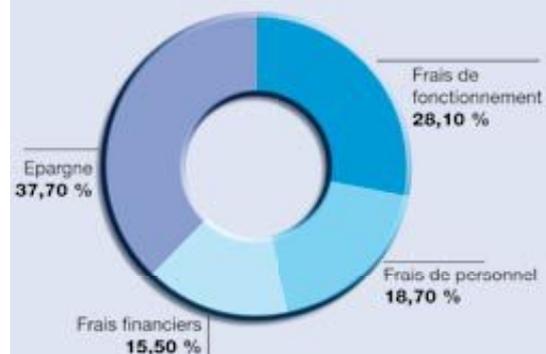
## Le budget du service d'assainissement : 6 100 000 €

La part du budget financée par l'épargne augmente, et le recours à l'emprunt est en recul (13,2 % en 2008 contre 23,3 % en 2007). Une enveloppe de 2 407 000 € est prévue pour la réalisation de travaux d'extension et d'entretien du réseau.

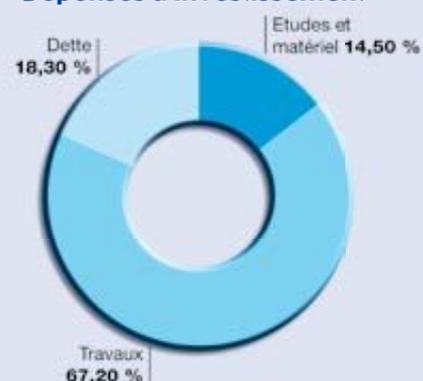
Les résultats enregistrés par le service d'assainissement permettent d'envisager une baisse de la redevance de 2,42 % en 2008.



### Dépenses de fonctionnement



### Dépenses d'investissement



## Réunion du 20 décembre 2007

### Programme local de l'habitat

Lancée en juin 2005, la procédure d'élaboration du PLH est arrivée à son terme. Après avis favorable du Comité régional de l'habitat et de la Préfecture d'Indre-et-Loire, le projet a été définitivement adopté par le conseil communautaire<sup>(1)</sup>.

En 2008, une enveloppe de 130 000 euros permettra de soutenir notamment l'Association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine (anciennement Foyer des jeunes travailleurs d'Amboise) et de

constituer un fonds intercommunal d'aide à la production de logements sociaux. Par ailleurs, 200 000 euros pourront être consacrés à des actions en terme de maîtrise foncière.

*(1) Le document complet et l'avis du Préfet sont à la disposition du public au siège de Val d'Amboise, dans les mairies des communes membres, ainsi qu'à la Préfecture d'Indre-et-Loire.*



### Redevance d'assainissement collectif

La redevance applicable sur le périmètre de la communauté était de 1,918 € HT par mètre cube d'eau potable consommée en 2007. Les bons résultats du service d'assainissement et une gestion financière optimale permettent d'en diminuer le montant de 2,398 € pour l'année 2008. Soit 1, 872 € HT par m<sup>3</sup>.

### Participation des promoteurs et lotisseurs

Le montant des participations aux réseaux d'assainissement eaux usées a été évalué en fonction de l'indice du coût de la construction (+ 5,05 %). Au 1<sup>er</sup> janvier

2008, il est de 920,80 € par lot ou appartement et de 757,40 € par chambre d'hôtel, créés lors de l'opération immobilière.

### Rappel :

- Le compte rendu des séances du Conseil communautaire est affiché dans chaque mairie et téléchargeable sur [www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr).

- Le Conseil siège au centre socio-culturel de Nazelles-Négron, avenue des Courvoyeurs. Les séances sont publiques.

### Extension de La Boitardière

La Communauté de communes a approuvé la dernière acquisition foncière permettant l'extension vers l'Est du parc d'activités, à Chargé.

Un espace de cinq hectares et demi pourrait être aménagé à partir de 2008 afin de répondre aux différentes demandes d'implantation d'entreprises. L'enveloppe globale de cette première tranche est estimée à 910 000 € (foncier compris). Elle sera couverte à hauteur de 240 000 € par la vente des terrains. L'Etat et le Département ont été sollicités pour un montant de subvention de 546 000 €.

### Prise en charge des déchets d'Emmaüs

Depuis 2006, Val d'Amboise passe avec la Communauté d'agglomération Tour(s) Plus une convention annuelle relative à l'enlèvement des déchets non valorisables de la communauté Emmaüs d'Amboise. Pour l'année 2007, la participation demandée à la communauté de communes s'est élevée à 1 321,79 €. Pour 2008, la convention est renouvelée et le montant de la participation fixé à 1 278,25 €.

### Accès en déchetterie de Noizay

Val d'Amboise a renouvelé sa convention avec la Communauté de communes du Vouvrillon pour l'accès des habitants de Noizay à la déchetterie de Vernou-sur-Brenne.

## Réunion du 31 janvier 2008

### Aménagements du Bout des Ponts'

La période test des aménagements provisoires de voirie réalisés fin 2006 au Bout des Ponts et place Désiré Marteau à Amboise s'est prolongée jusqu'en octobre 2007. A son issue, le conseil général a fait établir un avant projet qui nécessitera une enveloppe de 161 000 €.

La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le conseil général avec une participation

financière de Val d'Amboise à hauteur d'un tiers du montant des travaux.

En ce qui concerne la gestion ultérieure des équipements, une convention sera signée avec le département et la ville d'Amboise pour répartir les charges d'entretien, sachant que ces espaces ont été intégrés en juillet 2007 au réseau des voiries communautaires.

### Signalétique de La Boitardière

Le conseil général a donné son accord à la création sur la RD 31 de deux relais d'information pour les transporteurs, à l'entrée du parc d'activités La Boitardière. Ce dispositif, associé à un emplacement de "stationnement minute" adapté aux poids lourds, prendra la forme de "panneaux vitrines" permettant de localiser et de situer chaque entreprise, pour éviter les erreurs de destinations qui engendrent un trafic parasite. La communauté de communes assurera le financement des aménagements et leur entretien.



### Subvention annuelle à l'office de tourisme

Dans le cadre de sa compétence "tourisme", la communauté de communes alloue à l'office de tourisme une subvention annuelle qui s'élèvera à 117 832 € en 2008. Une seconde subvention "exceptionnelle actions" de 2 000 € permettra de financer en partie la traduction du site internet de l'office en espagnol.

Le programme d'actions 2008 de l'office de tourisme Val d'Amboise prévoit l'amélioration du site internet, le renforcement des partenariats avec les sites touristiques, et la poursuite de la mutualisation des actions des six offices du Pays Loire Touraine.

### Subventions aux écoles de musique

Dans le cadre de sa compétence "culture", Val d'Amboise alloue une subvention annuelle aux écoles de musique qui accueillent des élèves originaires de ses communes membres.

- Ecole de musique Paul Gaudet, à Amboise : la subvention s'élèvera à 148 786 € en 2008. Une subvention exceptionnelle de 790 € pour l'achat d'instruments de musique a également été votée.

- Ecole de la Musique de Nazelles-Négron : la communauté de communes va compenser la perte de soutien du ministère de la jeunesse et des sports en portant sa participation de 75 à 91 € par élève. La subvention s'élèvera à 6 552 € pour le premier trimestre 2008. Une subvention exceptionnelle de 687 € pour l'achat d'instruments de musique a également été allouée.

- Ecole de musique de Limeray : la subvention allouée pour 2008 s'élève à 2 368 €.

### Subvention à la halte garderie

La halte garderie Ri'Bambin accueille des enfants issus de la communauté de communes, d'autres collectivités et du foyer Anne de Beaujeu. Dans un souci de solidarité, comme en 2007, Val d'Amboise versera une subvention de 51 909 € pour l'année 2008. Ce montant inclut une quote-part de l'accueil des enfants hébergés au foyer Anne de Beaujeu.

### Réservation de terrain

- L'entreprise Bernard Peinture Revêtement (à Nazelles-Négron), envisage de faire construire à La Boitardière un bâtiment de 1 500 m<sup>2</sup> composé d'un atelier, d'entrepôts et de bureaux. Elle a réservé à cet effet une parcelle de 4 000 m<sup>2</sup> rue du Château d'eau, à Chargé, au prix de 10 €HT le m<sup>2</sup>.

- L'entreprise Ambulances Barthès (à Amboise) envisage la construction à La Boitardière d'un bâtiment de 500 m<sup>2</sup> comprenant bureaux, garages et un logement de gardien. Elle a réservé un terrain de 3 000 m<sup>2</sup> à l'angle des rues de la Girardière et de la Musse, sur la commune de Chargé, au prix de 10 €HT le m<sup>2</sup>.

### Subvention pour l'habitat des jeunes

Dans le cadre de la mise en œuvre de son programme local de l'habitat et de sa compétence "foyer des jeunes travailleurs", Val d'Amboise a alloué à l'association pour l'habitat des jeunes en Pays Loire Touraine une subvention de 34 000 € pour 2008. Ce soutien permettra à l'association, gestionnaire d'une résidence sociale à Amboise et de plusieurs logements à l'échelle du Pays, de continuer à proposer des services qui ne sont couverts que partiellement par les loyers que versent les locataires.

### Subventions au "CUCS"

Certaines actions inscrites au contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de la ville d'Amboise (signé le 29 juin 2007) concernent des domaines de compétences de Val d'Amboise, et le conseil communautaire s'est engagé à participer financièrement à leur mise en œuvre. Deux dossiers de demande de subventions ont été soumis à la communauté de communes par :

- l'association départementale des pupilles de l'enseignement public d'Indre-et-Loire (PEP - 37) pour la mise en place d'une action ludo éducative dans le quartier de la Verrerie. La subvention sollicitée par l'association, d'un montant de 500 €, a été allouée.

- la boutique de gestion RILE (réseau initiative locale emploi) Touraine pour une action d'accompagnement et de sensibilisation à la création d'entreprise dans les quartiers prioritaires. La subvention sollicitée par l'association, d'un montant de 2 500 €, a été allouée.

## Des archéologues à La Boitardière

**Un diagnostic d'archéologie préventive a été prescrit par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour les terrains de la future extension du parc d'activités, à Chargé et Saint-Règle.**

Cette opération consiste dans le terrassement, en plusieurs phases, de 10% de la surface de la future extension (90 hectares), sous la surveillance d'archéologues homologués. Elle doit permettre d'identifier le potentiel archéologique du site, et établira si des fouilles plus précises doivent avoir lieu.

Afin de réduire les délais d'installation des futures entreprises (l'intervention des opérateurs d'archéologie sur un permis de construire peut demander plus d'un an) Val d'Amboise a choisi de mener l'ensemble de la procédure de diagnostic en amont de la vente des terrains. Ce dernier a été confié au service d'archéologie du Conseil général d'Indre-et-Loire, dont les délais d'intervention conviennent au rythme de viabilisation du parc d'activités.

La première phase du calendrier prévisionnel des fouilles, qui en prévoit quatre jusqu'en 2010, a été menée en février dernier. Elle concernait 10 hectares et a permis de mettre à jour d'anciennes limites parcellaires et un fossé comblé avec des matériaux qui pourraient



remonter à 500... ou 30 ans. Les archéologues ont transmis un rapport aux services de l'Etat, qui décidera si des fouilles plus approfondies sont nécessaires. En l'absence de nouvelles investigations, les travaux de viabilisation et de voirie pourraient débuter à l'automne.

## Les Bouts d'Chou lavent... plus "vert"

**Le multi accueil d'Amboise remplace les détergents par des produits nettoyants écologiques.**

A partir du mois de mars, le personnel de la crèche utilisera une nouvelle gamme d'origine végétale, entièrement biodégradable et dépourvue de toxicité pour l'environnement... et pour l'être humain. Sans danger pour la peau et les muqueuses, ou encore en cas d'ingestion, non irritants et ne contenant pas d'allergènes, ces produits ménagers et lessive sont particulièrement indiqués dans les structures où l'hygiène doit être irréprochable.

"La gamme choisie par le multi accueil est très diversifiée et pourra être utilisée dans toute la structure : entretien des sols et des sanitaires, lessive, nettoyage des tables, meubles, vitres et même des jouets !", précise Micheline Bertaux, directrice du service petite enfance de Val d'Amboise. Sensible à la préservation de l'environnement, elle avait à coeur de faire passer le multi accueil à l'écologie. "Il est vrai que les produits sont plus chers, poursuit-elle, mais c'est infime au regard du budget de fonctionnement de l'établissement." C'est de plus une initiative qui comptera pour l'environnement et le respect de la santé des petits et du personnel.



## A Noizay, la construction de la nouvelle station d'épuration progresse

Après les fondations, les éléments préfabriqués constituant les cuves sont en cours d'assemblage. six mois de travaux seront encore nécessaires pour livrer l'ouvrage, d'une capacité épuratoire de 1 200 "équivalent habitants" (contre 550 pour la station existante).

Montant du chantier : 650 000 €

## La classe d'orchestre fait ses gammes

**La réflexion engagée par les écoles de musique de Val d'Amboise et de Limeray pour ouvrir une classe d'orchestre intercommunale a porté ses fruits. Créé à la rentrée scolaire, l'ensemble a recruté une vingtaine d'apprentis musiciens et répète depuis novembre.**



L'idée de créer une classe d'orchestre est née au printemps 2007, d'un constat dressé à la suite de plusieurs réunions rassemblant les écoles de musique d'Amboise, Nazelles-Négron et Limeray (qui accueille des élèves de Cangey) : "Comment donner l'envie aux petits musiciens d'intégrer les orchestres des communes, dont les effectifs baissent constamment ?"

Sept mois plus tard, sous l'impulsion de Pascal Caraty, directeur de l'école de musique Paul Gaudet, la première répétition de l'orchestre intercommunal était organisée dans la salle d'orchestre de Nazelles-Négron. Depuis, une vingtaine de graines de musiciens, âgés de 7 à

14 ans, se retrouve chaque mois pendant une heure et demi dans les communes de Nazelles-Négron, Amboise ou Cangey. Sous la baguette de deux professeurs, Julien Duchet et Benoît Comte, l'orchestre communal fait ses gammes ; les vents, les cuivres, les bois et les percussions cherchent l'harmonie... pas facile quand certaines recrues affichent tout juste deux ans de pratique musicale.

"Le but pédagogique de cet orchestre est de faire découvrir aux plus jeunes le travail d'équipe, l'écoute des autres et de répéter plusieurs morceaux, afin de leur donner le sens des responsabilités, de la rigueur et le goût de la pratique collective, explique Pascal Caraty." Et peut-être leur donner l'envie et la motivation d'intégrer, dans quelque temps, les orchestres respectifs de leurs communes.

### "Une expérience enrichissante"

Julien Duchet est l'un des professeurs chargés d'encadrer l'ensemble, dont il est le chef d'orchestre. Il enseigne le saxophone, la flûte traversière et le jazz depuis 8 ans. "Je trouve ce travail avec les enfants très enrichissant. D'un point de vue pédagogique, cela leur permet d'apprendre à être autonome et attentif aux professeurs et à leurs camarades. Ils sont très motivés ; ce sont les premiers à demander ce qu'on travaillera à la prochaine répétition ! Le résultat est très gratifiant et ce projet est en très bonne voie. C'est de plus un plaisir pour moi, en tant que professeur, de les voir apprendre et s'épanouir tout en s'amusant."

#### Leslie Gauthier, 14 ans

**La jeune flûtiste pratique la musique depuis 4 ans.**



"J'ai eu l'envie d'intégrer l'orchestre intercommunal, car je souhaitais faire de la musique avec d'autres jeunes, et c'est un bon entraînement pour améliorer mon

niveau. L'ambiance est agréable et les profs super sympas. Dans quelques années, j'aimerais intégrer l'orchestre communal de Nazelles-Négron."

#### Tony Jourdin, 9 ans

**Tony joue du saxophone depuis 4 ans.**



"J'ai choisi de participer au projet car j'avais envie de travailler avec des enfants que je ne connaissais pas. Je voulais faire quelque chose de nouveau, et

surtout, j'adore la musique et j'aimerais rejoindre un jour l'orchestre de ma commune, Nazelles-Négron."

#### Ludivine Petereau, 10 ans

**Ludivine est clarinettiste depuis 3 ans.**



"J'ai voulu faire partie de l'orchestre, car je trouvais que c'était une bonne expérience, de jouer avec beaucoup d'enfants et de réussir à travailler tous ensemble. De

plus il y a une très bonne ambiance entre les élèves et les profs. C'est toujours un plaisir de venir jouer à l'orchestre."

## Rencontre chorale... et de quatre !

Créée en 2005, la rencontre des chorales scolaires de Val d'Amboise est devenue un rendez-vous très attendu des écoliers. C'est l'occasion de briller sous les feux de la rampe après plusieurs mois de répétition, mais aussi de rencontrer les camarades des autres communes autour du plaisir partagé de chanter, puis d'un goûter.

Organisée pour la quatrième année par la communauté de communes, la rencontre chorale 2008 se déroulera le samedi 29 mars au centre socio culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron. A partir de 15h, cinq formations réunissant des élèves d'Amboise (Ambroise Paré et Rabelais), Nazelles-Négron, Cangey, Chargé, Pocé-sur-Cisse, Souvigny-de-Touraine et Saint-Règle interpréteront tour à tour deux chants. Le final réunira l'ensemble des jeunes choristes pour deux autres chansons.



*Le dessin de la classe 12 (CM2) de l'école Val de Cisse, à Nazelles-Négron, a été choisi comme support de l'affiche 2008 et du programme.*

## L'école de la Musique de Nazelles-Négron...

... change de "têtes" avec l'élection d'un bureau entièrement renouvelé. Laëticia Pinier est désormais présidente de l'association. Claudine Boisseau, habitante de Noizay et saxophoniste au sein de l'harmonie de sa commune, en est la nouvelle directrice coordinatrice. Patrice Caraty en est le trésorier. Pour toute information sur les disciplines enseignées et les horaires, contacter Claudine Boisseau au 02 47 52 15 42 après 18h.



Photo : PhotoDisc



## Un nouvel opérateur de tourisme

**Karine Micalet, originaire d'Amboise, et son époux Thierry viennent de créer "RiverLoire" qui propose des séjours sur-mesure à la clientèle anglo-saxonne.**

Après avoir vécu quatre ans à Londres pour les besoins de la carrière de Thierry, alors directeur de planning dans un groupe pétrolier, le couple a décidé de changer de vie. L'engouement de nos voisins britanniques pour la campagne française et les Châteaux de la Loire est connu. Karine, qui a exercé le beau métier d'architecte d'intérieur et scénographe, a travaillé à la mise en scène de séjours adaptés à cette clientèle exigeante. "La spécificité de RiverLoire, expliquent ses créateurs, c'est l'accueil personnalisé

de ses hôtes, en offrant un séjour fait de mille émotions et le luxe d'une vraie détente." Karine et Thierry Micalet, qui connaissent la région sur le bout des doigts, se sont entourés de professionnels et de partenaires parfois exclusifs (visites inédites de châteaux et belles demeures, dégustations...) pour proposer des séjours à la carte, sur des thèmes aussi divers que "découvrir la Loire à vélo", "amoureux de la photographie", "romantique" ou encore "pure détente"... Site : [www.riverloire.com](http://www.riverloire.com)

## Des kilomètres de mémoire en bobines !

**La collecte de films amateurs lancée en septembre 2007 par le Pays Loire Touraine en partenariat avec Centre Images est un grand succès. Plus de quatre cents films déposés par une trentaine de donateurs ont été réunis.**

Entre fêtes de villages, mariages, foires, visites d'hommes politiques, élections, traditions, artisanat et industrie, les sujets sont tous plus captivants les uns que les autres pour qui s'intéresse au passé de la région. D'une bobine à l'autre, on voit l'évolution des costumes de mariées et de la mode, on découvre le savoir-faire des artisans d'hier et l'on revit des épisodes où l'histoire locale a rencontré la "grande". Des "perles" qui ne seraient peut-être jamais sorties des malles sans la collecte. Jacques Mariette, photographe depuis 1973, à Amboise, a déposé quarante-trois films réalisés par sa mère, Hélène Mariette, plus connue sous le nom de "Madame Henri", durant les années 1940 à 1955. "J'ai trouvé la démarche du Pays Loire Touraine très intéressante. Des chercheurs vont pouvoir avoir facilement accès à mes



films." Parmi les scènes immortalisées par Madame Henri, on découvre La Loire gelée "période des fortes glaces en 1941", les cavalcades de Bléré du 19 mars 1950, la Libération d'Amboise en 1944 et... le passage de Charles De Gaulle sur le mail d'Amboise en 1959.

Des extraits de ces films seront probablement sélectionnés par Centre Images pour être projetés le mardi 3 juin au théâtre Beaumarchais à Amboise.

### La collecte continue

Jusqu'à fin 2008, Centre Images propose aux particuliers de prendre en dépôt leurs films, d'en vérifier l'état (et éventuellement de procéder à leur nettoyage ou restauration) et de les visionner pour faire l'inventaire de leur contenu. Ce premier dépôt est provisoire et confidentiel. Les films présentant un intérêt pour la connaissance du passé peuvent être conservés, après accord de leur propriétaire, dans les locaux de Centre Images. Le déposant, qui reste le propriétaire légal des films, se voit alors remettre une copie numérique du document. Quant aux films ne présentant pas d'intérêt patrimonial (vacances, fêtes familiales...), ils sont restitués aux déposants.

La collecte est jusqu'à présent fructueuse à Amboise, Pocé sur Cisse et Nazelles-



Négron, mais reste assez mince pour les autres communes de Val d'Amboise. Habitants de Cangey, Chargé, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Souvigny et Saint-Règle, courez chiner dans vos greniers : des trésors de patrimoine y sont sûrement enfouis !

### Séances de projection :

- mercredi 2 avril à 20h30, Espace Ligéria, à Montlouis-sur-Loire.
- vendredi 11 avril à 20h30, salle municipale, à Auzouer-en-Touraine.
- mercredi 16 avril à 20h30, centre culturel (MJC), à Bléré.
- vendredi 23 mai à 20h30, salle Raymond Devos, à Monnaie.
- mardi 3 juin à 20h30, théâtre Beaumarchais, à Amboise.

**Entrée libre et gratuite.**

## Le Pays Loire Touraine anime les beaux jours

### • dimanche 30 mars à 15h, à Nazelles-Négron

Balade à la découverte de l'œuvre littéraire de Papillon de Lasphrise, poète du XVI<sup>ème</sup> siècle ayant résidé à Nazelles, avec la compagnie Noctilus Théâtre. **Places limitées, réservation obligatoire. Gratuit.**

### • samedi 5 avril à 14h30, à Amboise

Visite découverte : "Les industries du quartier du Bout-des-Ponts", par les membres du cercle Ambacia. **Places limitées, réservation obligatoire. Gratuit.**

### • samedi 26 avril à Saint-Ouen-les-Vignes

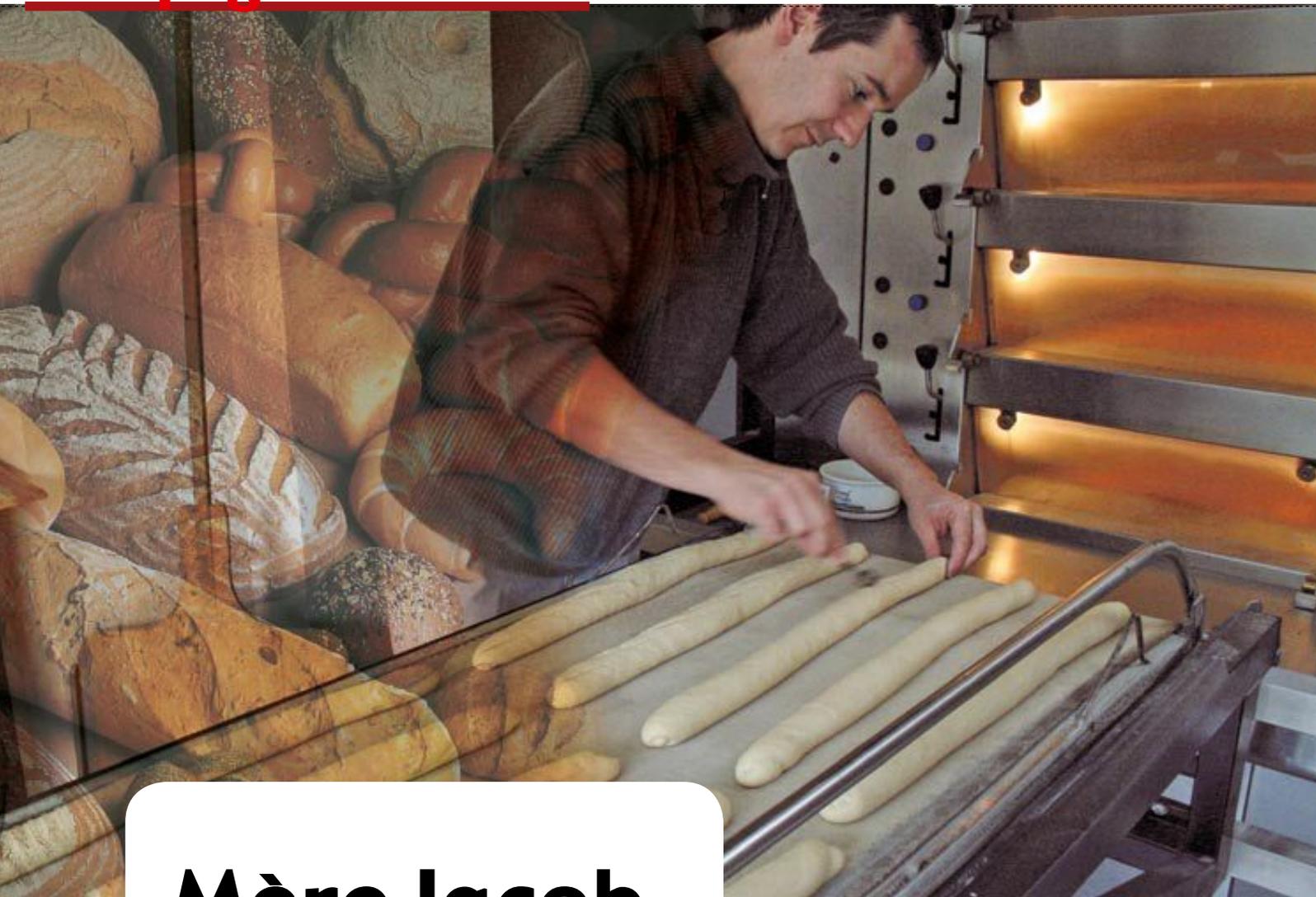
Visite de la commune. **Places limitées, réservation obligatoire. Gratuit.**

**Pour retrouver l'ensemble des animations :**

[www.paysloiretouraine.fr](http://www.paysloiretouraine.fr)

Tél : 02 47 57 30 83

Pays Loire  
Touraine



## Mère Jacob, née à Neuillé-le-Lierre

Par Jean-Pierre Schubert

**La mère des boulangers de Tours a vu le jour dans un moulin de la commune. Pétrie de gentillesse, jamais avare d'argent et d'affection pour les ouvriers venus des quatre coins de France, elle fut louée bien au-delà des frontières de la Touraine.**

C'est dans un moulin à foulon, au lieu dit "Le Grand Villiers", au bord de la Brenne, que celle qui allait devenir la plus célèbre mère des compagnons vit le jour, le 13 avril 1796. Voici l'extrait de son acte de naissance : "L'an quatre de la République Française une et indivisible, le vingt quatre germinal trois heures du soir, par devant moy François Gasnier, agent municipal de la commune de Neuilly-le-Lierre, département d'Indre-et-Loire et canton de

Monnaie (...) ; est comparu en la salle publique de la maison commune le citoyen Pierre Deshayes, foulleur d'étoffes en cette commune, lequel assisté du citoyen Pierre Fillet, bourrelier domicilié en cette commune âgé d'environ quarante ans et la citoyenne Jeanne Peltier, femme du citoyen Noël Decestre, maréchal audit Neuilly, âgée d'environ vingt quatre ans ; m'a déclaré que la citoyenne Renée Saulnier, son épouse, est accouchée



d'hier sur les sept heures du soir d'une fille qu'il m'a présentée et à laquelle il a donné le prénom de Jeanne." La petite fille passe son enfance dans la commune, qu'elle quitte à l'âge de 16 ans pour devenir cuisinière chez un procureur de Tours.

## • La mère courage

En 1815, âgée de dix-neuf ans, Jeanne Deshayes officie à l'hôtel du Croissant, rue chaude, à Tours. Les Prussiens campent sur les bords de la Loire, quand elle rencontre son époux, avec lequel elle prend bientôt la charge d'un premier établissement, puis d'une auberge établie 7 rue de la Serpe. Là, les compagnons boulangers de Tours lui proposent d'être leur nouvelle "mère", un contrat tacite par lequel l'aubergiste s'engage à ouvrir largement son établissement et sa table aux compagnons boulangers de passage, et la société à garantir leurs dettes. Réputée pour être gaie, affectueuse et charitable, on prête à la Mère Jacob "beaucoup d'apparence" et de courage. A cette époque, les rixes et les agressions entre sociétés ne sont pas rares et celle des compagnons boulangers, de création récente et controversée, était victime de violences régulières. On raconte qu'un jour, en l'absence de "ses" boulangers, des ouvriers entrèrent dans l'auberge pour chercher querelle. Elle refusa de les servir ; ils brisèrent des meubles et la blessèrent même. "Je me suis chargée d'une mission divine et sacrée, déclarait souvent la bonne femme. Je la remplirai fidèlement jusqu'au moment fatal où la mort viendra m'en arracher."

## • Une institution

Lorsqu'on évoque le compagnonnage, on pense généralement aux charpentiers, tailleurs de pierre, menuisiers, couvreurs, plus rarement aux maréchaux-ferrants ou aux charrons, mais presque jamais aux boulangers. Et pourtant, c'est là un compagnonnage qui connût ses heures de gloire et qui reste, aujourd'hui encore, très présent sur le "Tour de France".

La société des boulangers, fondée tardivement, en 1810-1811, n'en avait pas moins ses usages : tout compagnon quittant la ville ou son employeur, devait lever l'acquit chez la mère, selon un rituel établi.

- "Mon pays devez-vous quelque chose à la mère ?"

Le partant répondait : "Non, mon pays."

- "Êtes-vous content de la mère ?"

Le partant répondait : "Oui, mon pays."

Les mêmes questions étaient ensuite

posées à haute voix au partant et à la mère et chacun devait se déclarer satisfait.

Le folklore dont s'entouraient les sociétés de compagnons témoigne de traditions transmises depuis le moyen-âge, voire d'une tradition compagnonnique qui remonterait jusqu'à l'Antiquité la plus lointaine, sachant que le pain a toujours été porteur de sacralité et que, précisément, l'étymologie de "compagnon" signifie "ceux qui partagent le même pain"...

## • La bonne mère

Les écrits de deux compagnons permettent d'imaginer pourquoi la Mère Jacob fut si aimée de ses "enfants". Arnaud de Libourne, dit "Libourne le décidé", pétrissait plus volontiers le couplet que la lourde pâte ! Agressé par une troupe de compagnons "rivaux" lors de son passage en Touraine, il fut accueilli et soigné par elle. Longtemps malade, il relate ces épisodes dans ses mémoires<sup>(1)</sup>.

- "Pauvre enfant, lui aurait dit celle-ci, vous avez grand besoin de revoir le clocher de votre village."

- "Oui bonne mère, jamais je n'en eu si grand besoin" Agé

alors de 21 ans, il retourne dans sa ville natale. Plus tard, il ne peut s'empêcher de reprendre la route et de revenir chez la mère de Tours, la plus célèbre mère des compagnons. Elle ouvre naturellement à l'incorrigible Libourne crédit argent et affection ; il rembourse en couplets, tels celui-ci :

"A mère Jacob, mère des boulangers de Tours :

Le jour si cher de votre anniversaire,  
Ici ce soir nous retrouvons joyeux.

Bonne maman votre gai caractère,  
Offre pour nous des attrait merveilleux.

Un jour viendra que le destin prospère,  
Réunira dans les divins séjours,

Nos devoirs et notre bonne mère,  
Enfants prions pour conserver ces jours."

Il ne fut pas le seul à louer la Mère Jacob. Le compagnon Journalleau, dit "Rochelais l'enfant chéri", consacra une biographie<sup>(2)</sup>

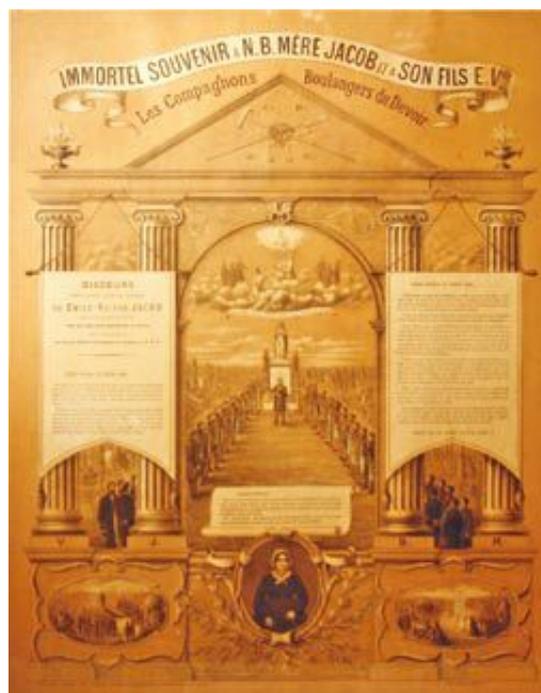
à "cet ange tutélaire des compagnons". Celle qu'on appelait encore "la plus aimable mère" s'éteint le 24 septembre 1863, à l'âge de soixante-sept ans.

**Sa dépouille repose au cimetière de Tours-La Salle (à Saint-Symphorien). La statue de bronze qui orne la tombe a été financée à l'aide d'une souscription à laquelle de nombreux compagnons ont participé, en 1864. Elle a été réalisée par la fonderie Ducel, à Pocé-sur-Cisse !**

**A Neuillé-le-Lierre, une plaque en mémoire de Mère Jacob est apposée sur le mur de la mairie. Et des rues de la commune portent encore les noms de Jeanne Deshayes, Pierre Fillet, Noël Decestre, Pierre Peltier.**

(1) Mémoires d'un compagnon du Tour de France, Jean-Baptiste Edouard Arnaud (1859)

(2) Notice biographique de Jeanne Deshayes, veuve Jacob, Journalleau (1865)



**Remerciements à Laurent Bastard, directeur du Musée du Compagnonnage à Tours, pour la mise disposition des visuels illustrant ce sujet et de sa conférence intitulée "Mère Jacob, mère des compagnons boulangers du devoir de la ville de Tours" (avril 1999), et à M. Courtois, boulanger à Neuillé-le-Lierre, qui nous a autorisés à le photographier dans son fournil.**

**🎵 Samedi 22 mars**  
**Concert de printemps de la Musique de Nazelles-Négron**  
De 20h à 23h30, au centre socio culturel Val de Cisse

**🎵 Samedi 29 mars**  
**Rencontres chorales des écoles de Val d'Amboise**  
A 15h, au centre socio culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron (manifestation réservée aux familles)

**🎵 Samedi 29 mars**  
**Récital de la chorale Val de Cisse**  
A 20h30, au centre socio culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron

**🎵 Samedi 5 avril**  
**Orchestre d'harmonie d'Amboise**  
"Sonorités cuivrées d'Outre Manche"  
A 20h30 au théâtre Beaumarchais, à Amboise

**🏠 Samedi 5 avril**  
**Découverte d'Amboise : "Les industries du quartier du bout des ponts"**  
Organisée par le Pays Loire Touraine. Départ à 14h30 pour 1h30 à 2h de visite. Réservation obligatoire au 02 47 57 30 83. (plus d'Info en page 13)

**🏠 Samedi 5 avril**  
**Représentation théâtrale au bénéfice des restos du Cœur** "On dînera au lit", par la compagnie de la Brenne  
A 20h30 au centre socio-culturel Val de Cisse, à Nazelles-Négron  
Info : 02 47 23 14 18

**🏠 Dimanche 6 avril**  
**Fête de la détente à Chargé**  
De 8h à 19h au stade du Verdeau : randonnée pédestre et VTT, grillades, jeux...  
Info : 02 47 57 04 01

**🏠 Dimanche 13 avril**  
**Randonnée à Souvigny-de-Touraine**  
Organisée par le comité des fêtes  
Info : 02 47 57 27 06

**🏠 Les 19 et 20 avril**  
**Marché de Potiers à Pocé-sur-Cisse**  
Exposition-vente, démonstrations de tournage, atelier enfant et animation musicale...

De 10h à 19h dans le parc du château  
Info : 02 47 30 56 92

**🏠 Samedi 26 avril**  
**Loto de l'amicale des sapeurs-pompiers de Noizay**  
A 20h30 salle Val de Loire  
Infos : 02 47 40 02 13

**🏠 Samedi 26 avril**  
**Concours de boules**  
Organisé par l'amicale Novilacienne  
Sur l'aire naturelle de Neuillé-le-Lierre - Info : 02 47 52 95 17

**🏠 Jeudi 1<sup>er</sup> mai**  
**Bric-à-brac de Cangey**  
Toute la journée  
Info : 02 47 30 08 43

**🎵 Lundi 5 mai**  
**"La vie en rose" à Amboise**  
Les plus grands succès d'Edith Piaf  
A 15h au théâtre Beaumarchais  
Info : 02 47 23 47 23

**🏠 Les 11 et 12 mai**  
**Tournoi de volley de Chargé**  
Toute la journée au stade et au camping du Verdeau : du sport et des grillades...  
Info : 02 47 57 04 01

**🏠 Dimanche 18 mai**  
**Brocante à Pocé-sur-Cisse**  
Toute la journée dans le bourg, secteur des laitiers.

**🎵 Vendredi 30 mai**  
**Musique du monde "Marcio Faraco"**  
A 20h30 au théâtre Beaumarchais, à Amboise  
Infos : 02 47 23 47 34

**🏠 Samedi 31 mai**  
**Rendez-vous au jardin d'Amboise : "Le buis dans tous ses états"**  
A 10h30, visite guidée en compagnie du directeur du Château  
Infos : 02 47 57 00 98

**🏠 Mardi 3 juin**  
**Projection d'extraits de films amateurs collectés par le Pays Loire Touraine**  
A 20h30 au théâtre Beaumarchais, à Amboise  
Entrée libre et gratuite (toutes les dates en page 13)

**🏠 Les 14 et 15 juin**  
**Sixième "Défi de la salamandre"**  
Info : www.defisalamandre.com

**🏠 Samedi 21 juin**  
**Repas champêtre organisée par l'amicale Novilacienne**  
Sur l'aire naturelle de Neuillé le lierre - Infos : 02 47 52 95 17

## Visites d'entreprises avec la Mission locale

La Mission locale Loire Touraine, située 19 rue de l'Île d'Or, à Amboise, poursuit son travail de coopération avec les entreprises. En complément des réunions d'information mensuelles où les jeunes actifs peuvent rencontrer des employeurs potentiels, elle propose désormais, en lien avec le Geida, des visites dans le bassin d'Amboise. Phenix Métal Industrie a déjà ouvert ses portes début mars aux jeunes inscrits à la Mission locale. A la fin du mois d'avril, ils sont invités à la visite de la société Val de France Restauration, qui emploie une soixantaine de salariés sur le parc d'activités La Boitardière, à Chargé. Pour plus d'information, contactez la Mission locale au 02 47 30 41 64.

## Un engrais naturel pour vos plantations !

Que deviennent les branchages, feuilles et résidus de tonte apportés en déchetterie ? Pour le savoir, rendez-vous au centre de transfert et de valorisation du Smitom. Ce dernier, situé sur le parc d'activités La Boitardière à Amboise, à proximité de la déchetterie intercommunale, organise en effet une vente de compost en sac ou en vrac, le samedi 29 mars de 9h à 18h. Pour plus d'info, contactez le Smitom au 02 47 23 47 66. Vous pouvez également fabriquer votre propre compost en tas, dans le jardin, ou, si vous manquez d'espace, dans un composteur. La Communauté de communes en met à la disposition des habitants moyennant une participation de quinze euros. Chaque composteur est accompagné d'un guide qui vous aidera à produire un compost de qualité. Pour réserver le vôtre dès à présent, contactez le service collecte et valorisation des déchets de Val d'Amboise au 02 47 23 66 32.

Retrouvez plus de manifestations sur le site internet  
de la communauté de communes,  
[www.cc-valdamboise.fr](http://www.cc-valdamboise.fr)